

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le département de l'Allier est placé en vigilance orages

Jeudi 12 août 2021, le Préfet de l'Allier déclenche une alerte météo pour orages et pluieinondation

En contexte de forte chaleur, une puissante dégradation orageuse devrait se produire cet après-midi et ce soir, plus particulièrement au sud-est du département sur la montagne bourbonnaise.

Les orages attendus se caractérisent avant tout par un risque prononcé de très fortes rafales, souvent comprises entre 90 et 100 km/h, voire plus localement. Le risque de grêle est également bien présent. Enfin, les intensités de précipitations pourraient atteindre des niveaux très importants et occasionner du ruissellement, notamment en milieu urbain.

Conseils de comportement

- Je m'éloigne des arbres, des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur, si possible à l'étage
- Je ne descends pas dans les sous-sols
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement
- Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux

Pour plus d'information, rendez-vous sur : www.vigilance.meteofrance.com ou sur le site Internet de la préfecture de l'Allier.

Contact presse
Bureau de la
communication interministérielle

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36 Mél : pref-communication@allier.gouv.fr

www.allier.gouv.fr @Prefet03